



Les structures d'éducation et d'accueil du jeune enfant ont un rôle à jouer pour renforcer l'inclusion et lutter contre la pauvreté et les exclusions

Partie 6: Trouver la porte et la franchir

Joëlle Mottint, octobre 2013

Les structures d'EAJE¹ ont un rôle important à jouer pour contribuer à renforcer l'inclusion dès le plus jeune âge et participer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La fréquentation des structures par tous les enfants est un droit reconnu par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Elle permet de rencontrer des enjeux importants pour notre société tels que la mixité et l'inclusion sociales, le développement et le devenir de chaque enfant, la coéducation². Pourtant, certaines familles, particulièrement les plus démunies, ne trouvent pas le chemin menant aux lieux d'EAJE, ce chemin étant semé d'obstacles (financiers, organisationnels, géographiques et culturels)³, renforcés par la pénurie de places que l'on observe dans certaines structures d'EAJE. La porte des services est parfois bien difficile à trouver. Pousser la porte et franchir le seuil apparaissent pour certaines familles comme des obstacles infranchissables.

Pour que ces familles puissent bénéficier de la fréquentation d'une structure d'EAJE, un travail proactif doit se faire du côté des services pour améliorer leur ouverture à tous. Il est important :

- de prendre conscience que prendre en compte uniquement les parents qui en font la demande n'est pas suffisant pour se rendre accessible à tous ;
- que les structures d'EAJE se rendent visibles ;
- que le respect et l'accueil de la diversité (des familles, des cultures, des milieux sociaux ...) soient des valeurs affichées ;
- de se donner les moyens d'accueillir les nouveaux venus comme il se doit ;
- que les structures d'EAJE aient une organisation suffisamment souple pour ne pas être excluantes.

¹ lieux d'Education et d'Accueil du Jeune Enfant (0-6 ans) : milieux d'accueil collectif (crèches, halte-accueils, etc.) et familial (accueillants à domicile), écoles maternelles, lieux d'accueil durant le temps libre (ATL), ...

² Pour plus de détails sur ces enjeux, voir Mottint J., Les structures d'éducation et d'accueil du jeune enfant ont un rôle à jouer pour renforcer l'inclusion et lutter contre la pauvreté et les exclusions. Partie 1 : les enjeux, Analyse 6/2012 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, juillet 2012. Téléchargeable sur : <http://www.riepp.be/spip.php?article69> .

³ Pour plus de détails sur ces obstacles et la pénurie, voir Mottint, J., Les structures d'éducation et d'accueil du jeune enfant ont un rôle à jouer pour renforcer l'inclusion et lutter contre la pauvreté et les exclusions. Partie 2 : les obstacles, Analyse 7/2012 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, juillet 2012. Téléchargeable sur : <http://www.riepp.be/spip.php?article70> .

1. Prendre conscience que prendre en compte uniquement les parents qui en font la demande n'est pas suffisant pour se rendre accessible à tous

L'accessibilité, c'est aussi penser à ceux qui n'expriment pas de demande. Comme le dit Anne de Chalendar, « *accueillir seulement ceux qui viennent est réducteur et ferme la porte à tous ces parents qui ont du mal à faire la démarche* » (in ACEPP, 2008, p. 26).

Pour que des familles aient l'idée d'utiliser un service d'EAJE, que ce soit une crèche, un accueil extrascolaire ou l'école maternelle, il faut :

- qu'elles sachent que ce service existe,
- qu'elles pensent que ce service s'adresse à elles et pas seulement à d'autres,
- qu'elles pensent qu'elles y seront bien accueillies, telles qu'elles sont, non jugées, ...
- qu'elles maîtrisent les codes et les procédures d'accès

Or, ce n'est pas du tout évident pour un grand nombre de familles. Certaines ne savent pas que ces services existent, ou croient que ce sont des lieux où l'on ne s'occupe pas bien des enfants, ou pensent qu'elles n'ont pas droit à ce service⁴. Beaucoup ont peur d'y être jugées sur leur mode de vie, sur leurs compétences parentales, sur leur composition familiale, et pensent a priori qu'elles ne seront pas accueillies et acceptées comme elles sont. Certaines, par exemple dans le cas des familles en situation irrégulière ou de clandestinité, ont peur d'y être contrôlées. De plus, les procédures d'inscription demandent souvent d'être très bien informé, d'avoir la possibilité de s'organiser et des capacités d'anticipation, ce qui génère dès lors des inégalités entre les parents qui ont ces informations et ces capacités et ceux qui ne les ont pas.

Concernant les services d'accueil d'enfants de moins de trois ans, beaucoup de familles pensent que ces services sont réservés aux parents qui travaillent. De plus, « *certaines familles fréquentent peu ou pas du tout les lieux d'accueil petite enfance : peut-être par choix, bien sûr, mais c'est aussi pour des raisons culturelles, sociales, de santé, parce qu'elles se sentent différentes, peu à leur place, parce qu'elles n'imaginent pas pouvoir confier leur enfant, parce qu'elles ont peur d'être jugées, peur de ne pas être comprises, peur de ne pas comprendre, peur des institutions* » (de Chalendar in ACEPP, 2008, p.26). Certains parents ont également une représentation négative de ces services : ils ont en tête les faits divers qui ont mis en évidence des pratiques maltraitantes des professionnels⁵ de ces lieux à l'égard des enfants qui y ont été accueillis. « *Les faits divers liés à de la maltraitance en crèche que ce soit en Belgique ou ailleurs ont beaucoup d'impact sur leur vision du travail des milieux d'accueil. Cela renforce l'idée, liée au contexte familial, que c'est aux mères de s'occuper des enfants et que rien d'autre n'est bon pour eux. Il y a une méfiance vis-à-vis des puéricultrices (« ce ne sont pas de vraies mères »)* » (UPP d'Anderlecht, 2013).

Concernant l'école maternelle, une grosse majorité d'enfants fréquentent l'école maternelle. Celle-ci est probablement le service d'EAJE le plus visible, affichant clairement son caractère d'universalité (c'est pour tous les enfants sans exception) et le mieux relayé par les autres services, comme par exemple les consultations du jeune enfant de l'ONE. Néanmoins, un petit pourcentage d'enfants ne vont pas du tout à l'école maternelle, d'autres y vont de manière irrégulière. Même si cela ne concerne pas beaucoup d'enfants, cela mérite qu'on s'y arrête car un grand nombre d'enfants ne fréquentant pas ou peu l'école maternelle viennent de milieux fragilisés, voire marginalisés (par exemple : des sans papiers, des Roms). Ces enfants sont également les premières victimes de la pénurie de places en école maternelle qui sévit dans plusieurs communes de la Région bruxelloise, car leurs parents mal informés, ne maîtrisant pas les codes et la procédure d'inscription, ayant du mal à anticiper une inscription plusieurs mois à l'avance, ont bien moins de chances de décrocher une place pour leur enfant. « *La saturation de nombreuses écoles maternelles a conduit une partie des Pouvoirs organisateurs à édicter de nouvelles règles d'inscription, variables selon la Communauté, la commune ou la localisation de*

⁴ C'est particulièrement le cas des familles qui vivent une insécurité juridique : sans papiers, en attente d'une décision concernant leur demande d'asile, etc.

⁵ Afin d'alléger la lecture et parce que le RIEPP promeut la mixité au sein des équipes, le masculin sera utilisé dans ce texte pour désigner les travailleurs et travailleuses, conformément aux règles d'usage du français.

l'école ou du domicile, et dont l'extrême complexité ne peut que favoriser les familles les plus proactives. Le risque existe donc de voir certains enfants de milieux socialement défavorisés, sinon purement et simplement rejetés hors du système éducatif avant l'âge de la scolarité obligatoire, du moins de plus en plus concentrés dans les implantations les plus densifiées, au prix d'un surpeuplement des classes et d'un sacrifice des conditions matérielles indispensables à l'épanouissement » (Marissal et coll., 2013, p.7). On ne peut actuellement pas chiffrer le nombre d'enfants qui ne fréquentent pas l'école maternelle (que ce soit par choix, par méconnaissance, par peur ou par manque de places) mais le phénomène est de plus en plus important, particulièrement en Région bruxelloise.

Concernant les lieux d'accueil durant le temps libre (ATL), la visibilité de ces services n'est pas non plus optimale. Pourtant un grand nombre d'associations travaillent dans des quartiers précarisés avec le public de ces quartiers, mais il y a malgré tout de nombreuses familles qui n'y ont pas accès. *« Il y a des enfants et des parents pour qui les activités extrascolaires, les écoles de devoirs, ... ne sont pas accessibles ou pour qui le chemin est laborieux avant d'y parvenir. (...) Certains n'imaginent pas qu'il serait possible pour leurs enfants d'y accéder, d'autres ont l'envie d'offrir des activités à leurs enfants mais ne trouvent pas la bonne porte d'entrée ou ce qui leur conviendrait. Divers obstacles se présentent sur le chemin, dont on n'a pas nécessairement connaissance quand on travaille dans un milieu d'accueil. » (Badje, 2011, p.31). Dès lors, comme le souligne le Manifeste Pauvreté et extrascolaire (2013), « répondre à la demande ne suffit pas. Des mesures particulières doivent être soutenues afin d'assurer une accessibilité effective des milieux d'accueil aux familles précarisées, dans un idéal de mixité sociale » (2ème recommandation du manifeste).*

Prendre conscience que le service d'EAJE, pour être réellement accessible, doit faire plus que répondre aux demandes des familles qui arrivent jusqu'à eux est une première étape. Ensuite, il faut *« développer une démarche volontariste pour que le lieu d'accueil puisse devenir une passerelle permettant à l'enfant et à sa famille d'aller de leur milieu familial vers une vie en société »* (de Chalendar in ACEPP, 2008, p.27).

2. Se rendre visible

Tout d'abord, il faut travailler sur la visibilité du service d'EAJE.

Pour se rendre visible, il est essentiel que le service soit **ancré dans son environnement** (quartier, village). Cela implique entre autres :

- *« de connaître cet environnement (son histoire, son quotidien) mais aussi de connaître, repérer toutes les familles, y compris les moins visibles »* (de Chalendar in ACEPP, 2008, p. 27),
- de rendre visible et de faire connaître le service et son projet d'accessibilité à tous , notamment auprès des autres services et professionnels du quartier, par exemple, la consultation ONE, le centre de planning familial, la maison médicale et autres services de santé, les autres structures d'EAJE, le comité des habitants, le CPAS, les associations qui organisent des cours de français ou d'alphabétisation...,
- de participer à la vie locale, d'être visible lors des fêtes de quartier, lors des réunions de coordination sociale (quand il y en a), de concertation, de préparation d'événements (la fête du quartier par exemple) (de Chalendar in ACEPP, 2008).

Il est également essentiel que la structure fasse la démarche d'**aller vers les familles**, *« TOUTES les familles (y compris celles qui viennent moins facilement ou pas du tout) et construire avec elles une relation de confiance qui leur permettra ensuite de confier leur enfant. Il faut pour cela savoir sortir du lieu d'accueil pour rencontrer les familles et les accompagner vers ce même lieu »* (de Chalendar in ACEPP, 2008, p.27).

Pour cela, il faut développer, imaginer différents **moyens d'accroche** (Badje, 2011, de Chalendar in ACEPP, 2008).

Pointons-en quelques uns :

Les activités de rue : investir l'espace public, organiser des activités dans la rue, sur une place permet de toucher des publics qui autrement ne fréquenteraient pas le lieu d'EAJE⁶. Être dans la rue, organiser des activités sur les places et les trottoirs, c'est être présent là où passent les enfants et leurs parents, c'est permettre un premier contact, une première accroche qui peut-être aidera la famille à trouver la porte de la structure d'EAJE et à la franchir.

Les partenariats : développer des partenariats avec d'autres services du quartier peut permettre de toucher des publics qui ne viennent pas spontanément. En effet, il n'est pas facile pour les familles les plus précarisées de faire confiance. Développer un travail en réseau permet plus facilement de développer une « contamination » de la confiance entre les différents services. Le réseau permet de partager le « souci » que l'on se fait pour les familles et de le transmettre à celles-ci. Les familles sont portées par l'ensemble des professionnels et non plus par chacun d'entre eux. La confiance partagée entre professionnels peut également être transmise aux familles. Celles-ci, vivant souvent des situations d'isolement, sont dès lors incitées à se constituer leur propre réseau. Elles peuvent sentir que plusieurs personnes « se soucient » d'elles, cherchent des solutions pour les aider, ce qui peut les aider à augmenter leurs capacités de résilience⁷. Le réseau lui-même est un filet de résilience soutenant les professionnels (potentiellement tuteurs de résilience) et les familles (potentiellement résilientes) (Mottint et coll., 2005).

Les relais parmi le public : le public qui fréquente déjà le service d'EAJE peut être un relais vers d'autres familles. Par exemple, la recherche-action « Extrascolaire sans barrière » de Badje pointe l'invitation pour un ami à venir participer gratuitement à l'activité ou encore le parrainage : *« des enfants habitués aux activités parrainent les nouveaux venus : des enfants familiers du milieu d'accueil accrochent les autres, vont les chercher chez eux, -individuellement, ou à plusieurs. L'intérêt touche aussi bien l'enfant qui arrive, car il se sent soutenu par ses pairs dans son intégration, que l'enfant plus ancien qui se sent responsabilisé »* (Badje, 2011, p.79). Les relais peuvent aussi se trouver chez certains parents qui peuvent faire le lien avec des familles qui ne fréquentent pas (encore) le service.

La multiplication des canaux d'information : il est important de varier autant que possible les moyens de communication : utiliser l'oral comme l'écrit, traduire si nécessaire.

Il y a encore beaucoup de moyens d'accroche possibles, comme téléphoner ou aller chercher les enfants (Badje, 2011), inviter aux fêtes ou autres événements festifs les familles non inscrites (de Chalendar in ACEPP, 2008), inviter les familles *« à passer des moments de vie quotidienne avant même l'inscription pour les aider à se familiariser avec le lieu, les personnes »* (de Chalendar in ACEPP, 2008, p.27) ...

A chaque service d'imaginer les moyens d'accroche possibles en fonction de son propre contexte.

3. Afficher la diversité

Pour que chacun se sente le bienvenu dans le lieu d'EAJE, il est important de pouvoir y accueillir la diversité et de montrer que celle-ci est bienvenue. Par exemple, des panneaux sur la porte d'entrée, indiquant « Bienvenue » dans différentes langues donnent le signal que le service d'EAJE ne s'adresse pas seulement à des familles belges francophones mais est ouvert sur toutes les langues, et partant sur les origines. Une décoration, des jeux, des jouets, des livres qui reflètent la diversité (des cultures, des couleurs de peau, des corpulences, des habillements, mais aussi des métiers, des façons de manger, ...) et pas seulement la culture dominante du pays d'accueil permet de montrer que chacun est invité à trouver sa place dans le service.

⁶ Pour une analyse plus détaillée des expériences d'activités de rue, voir Badje, *Extrascolaire sans barrière*, Rapport d'activités, Bruxelles 2011, pp.85-89. Téléchargeable sur : http://www.badje.be/pdf/rapport_activites/rapport_activites_ESB_2011.pdf .

⁷ La résilience est la capacité psychique à rebondir après des événements difficiles.

De même, la mixité du personnel est importante. « *Une équipe, elle-même diversifiée et représentative de toutes les populations du quartier, signifie aussi, que chacun a sa place dans ce lieu* » (de Chalendar in ACEPP, 2008, p.29). « *S'il y a parmi les professionnels ou animateurs quelqu'un issu du même milieu que lui et qui s'en est sorti, l'enfant accrochera plus facilement. La mixité du personnel encourage et accompagne la mixité du public (mixité sociale, culturelle, de caractère, de sexe...).* L'enfant peut alors se confier à une personne qui lui correspond. Pour les parents également, cet élément est important et leur permettra de confier plus facilement leur enfant au milieu d'accueil » (Badje, 2011, p.80).

4. Se donner les moyens d'accueillir

Les premiers contacts sont très importants pour construire la confiance et permettre à chacun de trouver sa place dans le service d'EAJE. Les familles les plus précarisées ont d'autant plus besoin de créer du lien pour pouvoir faire confiance. C'est d'ailleurs une des recommandations d'une recherche sur la scolarisation des enfants roms : « *la création de liens de proximité personnels et affectifs entre l'institution scolaire et la famille devrait permettre de contrecarrer la dynamique discriminatoire structurellement introjectée par les minorités romes. Celles-ci ont besoin de beaucoup d'investissement pour croire à l'égalité des chances et de ce fait le lien de confiance prime sur l'acquisition de savoirs. Ces liens conforteront les Roms dans l'idée que leurs enfants ne sont pas en danger, ni exposés à une discrimination tant connue* » (Hasdeu, 2009, p.82).

La recherche de l'UPP⁸ d'Anderlecht met également en évidence l'importance de l'ouverture aux parents : « *La plupart des parents qui n'ont pas de place en crèche en souhaitent, malgré la crainte que l'accueil ne soit pas bonne qualité, qui existe chez eux. Ils souhaitent des crèches ouvertes aux parents. La présence de parents les y rassurerait et serait pour eux un gage de qualité* » (UPP d'Anderlecht, 2013).

Pour ce faire, les premiers contacts sont importants : moments précédents l'inscription formelle, en permettant par exemple aux parents d'entrer et voir, autant de fois qu'ils le souhaitent le lieu d'EAJE (de Chalendar in ACEPP, 2008 ; Zemmit citée par Dusart, 2013) et moment de l'inscription même : « *L'inscription doit pouvoir se passer à travers un temps d'accueil individualisé afin de permettre aux parents de parler de leur situation, s'ils le souhaitent, et si c'est utile à l'accueil de leur enfant, d'aider les parents qui ne parlent pas français ou qui ne savent pas lire et écrire, d'accompagner le parent qui a besoin de plus d'explications...* » (de Chalendar in ACEPP, 2008, pp.28-29).

Par la suite également, un lieu ouvert aux parents, permettant à ceux-ci d'entrer, de participer et/ou de s'impliquer, permettra à la confiance de se consolider.

5. Réfléchir à une organisation suffisamment souple pour ne pas être excluante

L'organisation du lieu d'accueil et ses règles de fonctionnement peuvent être un obstacle à la venue de certains enfants. Exiger de façon stricte une régularité des enfants (sous peine de perdre la place), un respect des horaires d'arrivée (définis par le service d'EAJE) peuvent aller à l'encontre de l'ouverture à tous. Il importe de prendre conscience de ce que l'organisation peut avoir d'excluant et d'être ouvert et créatif pour trouver des solutions optimales, où chacun puisse s'y retrouver. Ce point est développé dans un autre texte⁹.

Se déclarer ouvert à tous n'est pas suffisant pour garantir une véritable accessibilité de tous les enfants et de toutes les familles. Un travail important pour se rendre visible et réduire les barrières est nécessaire.

⁸ Université Populaire de Parents. Pour plus de détails, voir www.riep.be/upp.

⁹ Mottint, J., *Les structures d'éducation et d'accueil du jeune enfant ont un rôle à jouer pour renforcer l'inclusion et lutter contre la pauvreté et les exclusions. Partie 7 : Vers des modes d'organisation non excluants*, Analyse 11/2013 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, octobre 2013. Téléchargeable sur : <http://www.riep.be/spip.php?article116>.

Références bibliographiques

Accueil pour tous : l'inclusion sociale commence à la crèche, dossier in Grandir à Bruxelles, Cahiers de l'Observatoire de l'enfant, n° 26, hiver 2011-2012

ACEPP, Construire une pédagogie à partir de la diversité des enfants et des familles : un enjeu pour la petite enfance, Actes du colloque européen organisé par l'ACEPP, ACEPP, 29 janvier 2008, pp.25-29.

Aujean, S. et Humblet, P., Quel accès à l'école maternelle en Région bruxelloise ? in BADJE Info n° 50, juin-juillet-août 2012, pp.20-22.

Badje, « L'extrascolaire sans barrière » 2010-2011, Rapport d'activités, Bruxelles, 2011.

Baudart, L., De Vos, B., Sommer, M.(Eds), Comment contribuer à la réduction des inégalités sociales dans le champ socio-éducatif ? Problématisation et recommandations, travaux menés par le Délégué général aux droits de l'enfant, Bruxelles, juin 2011.

Bonnefond, A. et Mouraux, D. (Eds), A l'école des familles populaires. Pour se comprendre et apprendre, Couleurs Livres, Charleroi, 2011.

de Chalendar, A., Inventer de nouvelles pratiques pour favoriser l'accessibilité à tous, in Construire une pédagogie à partir de la diversité des enfants et des familles : un enjeu pour la petite enfance, Actes du colloque européen organisé par l'ACEPP, ACEPP, 29 janvier 2008, pp.25-29.

Dusart A-F., Des initiatives d'éducation et d'accueil innovantes pour faire face aux défis actuels. Partie 1 : mettre en oeuvre une pédagogie de la diversité au quotidien. Dialogue avec Samia Zemmit, Analyse n° 7/2013 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, octobre 2013. Téléchargeable sur : www.riep.be/publications2013 .

Dusart, A.-F., Accueil atypique en Communauté française : à la recherche des conditions optimales d'accueil, vers une politique d'égalité d'accès pour tous, Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance, Bruxelles, décembre 2007. Téléchargeable sur : http://www.cere-asbl.be/IMG/pdf/CERE_rapport_recherche_accueil_atypique.pdf .

Hasdeu, I., Scolarisation des enfants roms en Belgique. Paroles de parents, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2009.

Humblet, P., Principe 1 : l'accès un droit pour tous les enfants, Vers une approche européenne de l'accueil de la petite enfance, Une politique publique proposée par Enfants d'Europe, Bruxelles, 2010. Téléchargeable sur <http://www.grandirabruelles.be/Publications/Europe/Principe1%20FR.pdf> .

Humblet, P., Accès pour tous à l'école maternelle dans la Région de Bruxelles-Capitale. Effets de la croissance démographique récente sur l'entrée à l'école maternelle, Rapport de l'Observatoire de l'enfant 32/2010, Bruxelles, Octobre 2010.

Mangez, E., Joseph, M. & Delvaux, B., Les familles défavorisées à l'épreuve de l'école maternelle. Collaboration, lutte, repli, distanciation, CERISIS - UCL, 2002

Manifeste Pauvreté et extrascolaire, quelles priorités ?, Badje, Bruxelles, 2013. www.pauvrete-et-extrascolaire.be

Marissal, P., Wayens, B., Serhadlioglu, E., Delvaux, B., Inégalités socio-économiques entre implantations scolaires : déjà en maternelle ? in Grandir à Bruxelles, Cahiers de l'Observatoire de l'enfant, n° 28, printemps 2013, pp.3-7.

Mottint, J., Dusart, A-F., Humblet, C.P., Cureghem : entre rupture et cohésion. Monographie d'une recherche-action en faveur des familles primo-arrivantes et sans papiers dans un quartier fragilisé de la Région bruxelloise, Rapport de recherche UNISOL, Ecole de Santé Publique-ULB, Bruxelles, 2005.

Mouraux, D., Entre rondes familles et école carrée... L'enfant devient élève, De Boeck, Bruxelles, 2012.

UNICEF Innocenti Research Centre (2012), « Mesurer la pauvreté des enfants : nouveaux tableaux de

classement de la pauvreté des enfants dans les pays riches », *Bilan Innocenti 10*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence.

UPP d'Anderlecht, La situation du manque de places à Bruxelles en milieu d'accueil : conséquences sur la vie des parents et des familles et stratégies d'adaptation, Rapport de recherche, à paraître en 2013.

Vandenbroeck, M., Eduquer nos enfants à la diversité sociale, culturelle, ethnique, familiale, ..., Editions érès, Ramonville Saint-Agne, 2005

Vrancken, J., Lahaye, W., Geerts, A. Et Coppée, C. (Eds), *Pauvreté en Belgique. Annuaire 2012*, Acco, Leuven, 2012.

Tout dans ce texte peut être cité ou mentionné librement, à condition d'en citer la source de la façon suivante :

Mottint, J., Les structures d'éducation et d'accueil du jeune enfant ont un rôle à jouer pour renforcer l'inclusion et lutter contre la pauvreté et les exclusions, Partie 6 : Trouver la porte et la franchir, Analyse n° 10/2013 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, octobre 2013.

Ce texte est téléchargeable gratuitement sur le site du RIEPP : www.riepp.be

Ce document a été rédigé dans le cadre du projet « Accueil pour tous : les services à l'enfance, acteurs créatifs d'inclusion sociale », soutenu par la Cocof, dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant, par le Fonds Houtman, par la Fondation Roi Baudouin et la Loterie Nationale.

